

**Danielle FAYSSE**  
Commissaire Enquêteur  
23, rue Courteline  
35 700 Rennes  
Tel : 06 72 10 49 16  
E-mail : [Danielle.faysse@hotmail.fr](mailto:Danielle.faysse@hotmail.fr)

à M. le Préfet du Morbihan  
DDTM, MISEN  
Service eau, nature et biodiversité  
Unité Gestion des Procédures Environnementales  
1, allée Général Le Troadec  
56 000 VANNES

**Objet : Enquête publique SAGE Golfe du Morbihan et Ria d'Etel**

Rennes, le 19 novembre 2019

Monsieur le Préfet,

L'enquête publique portant sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Golfe du Morbihan et Ria d'Etel (GMRE) s'est déroulée du lundi 16 septembre 2019 au vendredi 18 octobre 2019 inclus, dans les conditions définies à l'arrêté préfectoral du 14 août 2019.

Conformément aux dispositions de l'article R.123-18 du code de l'environnement, la commission d'enquête a remis, le 30 octobre 2019, au président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE un procès-verbal de synthèse rassemblant les observations recueillies lors de cette enquête, ainsi qu'une liste de questions.

Le président de la CLE souhaite soumettre le projet de mémoire en réponse, pour validation, à la commission locale de l'eau. Celle-ci se réunira le jeudi 21 novembre. La commission devrait recevoir le mémoire en réponse dans les jours suivant cette date.

En conséquence, elle ne sera pas en mesure de rendre son rapport et ses conclusions dans le mois qui suit la fin de l'enquête. C'est pourquoi, en application de l'article L.123-15 du code de l'environnement, elle sollicite un délai supplémentaire pour vous les remettre.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.



Danielle FAYSSE  
Présidente de la commission d'enquête